Dépliant

UTSCH fiche machines à estamper et imprimantes de marquage à chaud

A. Indications générales relatives à l'utilisation, la maintenance et l'entretien

Les machines à estamper et imprimantes de marquage à chaud de l'entreprise UTSCH sont produites et livrées à nos clients et partenaires en respectant avec cohérence la directive CE actuellement en vigueur.

Pour garantir cette sécurité et un fonctionnement optimal sur site, nous recommandons instamment de respecter les points suivants lors de l'installation et du fonctionnement des machines à estamper et des imprimantes de marquage à chaud UTSCH :

Emplacement des machines et conditions d'utilisation

Les conditions d'emplacement suivantes doivent être réunies pour l'installation et le fonctionnement des machines à estamper et imprimantes de marquage à chaud de l'entreprise UTSCH :

- Les machines à estamper et imprimantes de marquage à chaud de l'entreprise UTSCH doivent être installées sur une base suffisamment stable et être bien accessibles de tout côté et à tout moment. Par exemple, l'installation sur une table bancale n'est pas correcte.
- Les matériaux combustibles et inflammables (rideaux, nettoyants, dilutions, cartons etc.) doivent être conservés à une distance appropriée du lieu d'installation des machines. En général, il ne faut pas non plus placer d'objets sur les machines, notamment pas de gobelets en carton, de récipients contenant des nettoyants etc..
- Il faut ordonner au personnel de l'entretien d'éviter absolument toute application ou vaporisation de nettoyants sur les parties (chaudes) de la machine.
- L'espace de travail doit disposer d'une voie d'évacuation et issue de secours bien caractérisée et d'au-moins un détecteur de fumée.
- Un extincteur à CO2 certifié et opérationnel doit toujours être disponible à portée de main à proximité d'une imprimante de marquage à chaud.
- Les imprimantes de marquage à chaud doivent toujours être surveillées pendant leur fonctionnement en raison de la formation de chaleur. Pour des raisons de sécurité, les imprimantes de marquage à chaud doivent toujours être éteintes en dehors des heures de fonctionnement.

Les endroits suivants sont inadaptés pour l'installation de machines UTSCH :

- Les lieux exposés à un risque d'explosion qui requièrent des mesures de protection contre les explosions.
- Les lieux directement aux alentours de produits et substances contenant des solvants.

Les paramètres environnants suivants garantissent une performance de travail optimale des machines à estamper et des imprimantes de marquage à chaud UTSCH :

Température ambiante :	+20 °C - +40 °C
Température de travail idéale :	180 °C - 200 °C pour un résultat optimal lors de l'impression à chaud
Humidité relative de l'air :	50 % (+/-10 %)

Les paramètres environnants suivants peuvent influer sur le fonctionnement et la durée de vie des machines estamper et imprimantes de marquage à chaud de l'entreprise UTSCH :

- Une quantité élevée de poussière ou de fibres en suspension dans l'air.
- Une humidité ambiante élevée ou une exposition à des éclaboussures externes.

Dépliant

UTSCH fiche machines à estamper et imprimantes de marquage à chaud

Utilisation conforme aux dispositions

- Les machines à estamper UTSCH sont destinées exclusivement à l'estampage de tôles et/ou de marquages découpé(e)s avec des outils d'estampage appropriés.
- Les imprimantes de marquage à chaud UTSCH sont destinées exclusivement à la coloration de plaques d'immatriculation en aluminium et/ou de marquages estampé(e)s avec un film d'impression à chaud approprié. Les parties chaudes des machines ne doivent pas être utilisées notamment pour garder au chaud ou réchauffer des plats, des boissons et des nettoyants ou pour décongeler des produits surgelés.
- Toute autre utilisation ne correspond pas au but d'utilisation et peut entraîner l'endommagement de la machine et/ou des dommages corporels et d'autres dommages matériels.

B. Maintenance et entretien

1. Indications générales :

- Les machines à estamper et les imprimantes de marquage à chaud UTSCH doivent être soumises à une maintenance et un contrôle réguliers pour un fonctionnement et une durée de vie optimaux.
- La maintenance et le contrôle doivent être réalisés par un personnel formé en conséquence, par ex. par l'équipe du service après-vente de l'entreprise UTSCH.

2. Indications spéciales relatives à la maintenance des machines à estamper UTSCH (ERUT ECO 30 inclus) :

- L'état des joints de vérin doit être contrôlé régulièrement.
- Le bon fonctionnement des ressorts de rappel de la plaque d'estampage doit être vérifié régulièrement.
- Il faut contrôler régulièrement le montage correct de la protection contre les interventions sur le cadre d'estampage et/ou les outils du couvercle.
- Les tuyaux hydrauliques doivent être remplacés au plus tard après 5 ans et, parallèlement à cela, il faut renouveler l'huile hydraulique.
- Les éléments de construction électriques doivent être remplacés au plus tard après 5 ans ou après 1 million de cycles de commutation.

3. Indications spéciales relatives à la maintenance des imprimantes de marquage à chaud UTSCH (ERUT ECO 30 inclus) :

- Les pièces d'usure (entre autres les protections de puissance) doivent être vérifiées régulièrement et remplacés le cas échéant.
- Compte tenu des composants individuels des machines et de leur usure, il est recommandé de remplacer la machine par une machine neuve après 10 ans d'utilisation.

Vous avez des questions concernant la maintenance et le service après-vente des machines à estamper et des imprimantes par marquage à chaud UTSCH ou souhaitez passer une commande ? Adressez-vous donc à nous.

Service de maintenance:
Téléphone +49 271 31 91 - 210 . Fax +49 271 31 91 - 23 210 . E-Mail service@utsch.com

Vente & Commande:
Téléphone +49 271 31 91 - 0 . Fax +49 271 31 91 - 103 . E-Mail sales@utsch.com

Erich Utsch AG . Marienhütte 49 . 57080 Siegen . Allemagne
Téléphone +49 (0) 271 3191-0 . Fax +49 (0) 271 3191-103
info@utsch.com . **www.utsch.com**

UTSCH